

Pas de punaises
Pas de ruban adhésif

MÉGRIT : Salle polyvalente et ses annexes

FICHE DE LOCATION

NE PAS FUMER

Nombre de places : 300
(5 rangées de 60)

	Particuliers MÉGRIT		Hors Commune	
	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09
Salle polyvalente seule	200 €	160 €	300 €	250 €
Salle polyvalente + cuisine	220 €	190 €	350 €	300 €
Salle polyvalente + cantine + cuisine	280 €	250 €		
Cantine + cuisine (hors période scolaire)	150 €	120 €		
Chambre froide seule	10 € / jour			
Supplément location 2 jours :				
Salle polyvalente + cuisine	100 €	85 €	150 €	125 €
Cantine + cuisine	60 €	50 €		
Salle polyvalente pour obsèques	50 €	30 €		
Vidéoprojecteur : journée ou week-end :	20 €			

		Nbre	Total		Nbre	Total
Couvert complet	0,30 €			0,30 €		
Couvert incomplet Ou thé dansant	0,15 €			0,15 €		

- Les particuliers de MÉGRIT peuvent disposer gratuitement **des chaises et tables en bois** pour leurs besoins.
- La location de la cuisine comprend l'utilisation des équipements.
- En période scolaire, les organisateurs hors commune, de « thés dansants », utilisent, pour la pause café des tables à installer dans la salle polyvalente.
- Le téléphone n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (facture détaillée).

RÉSERVATION

- Elles se font uniquement au secrétariat de la mairie. 150 € d'arrhes sont demandés à la réservation, non restituables si désistement à moins d'un mois.
- Un rendez-vous est fixé pour la mise à disposition des équipements avec indications utiles sur leur mode de fonctionnement.
- Un chèque de 300 € est demandé contre remise des clés.
- Les utilisateurs souhaitant disposer des salles, le jour précédent la location (à partir de 16 heures) pour la décoration, le fleurissement, devront impérativement le signaler au moment de la réservation.
- Vous devez être titulaire d'un contrat de responsabilité civile.

RESTITUTION

- Les tables doivent être lavées et correctement empilées dans la pièce de stockage. Les chaises empilées par 15.
- L'inventaire et la restitution des équipements se font en présence de M. LEGRAND olivier (02 96 84 83 15) sur rendez-vous à prendre par téléphone 10 jours avant la location.
- Le remplacement de la vaisselle et des équipements endommagés ou perdus s'effectue au prix d'achat + 20 %.
- L'entrée, le vestiaire, la salle polyvalente, la scène, le bar, les sanitaires, doivent être balayés et propres (ne pas laver le parquet) pour 12H00 le lendemain.
- L'entrée, le vestiaire, la cantine, la cuisine et les sanitaires doivent être balayés et propres, lavés et désinfectés (produit fourni). Les abords doivent être nettoyés (mégots de cigarettes...).
- Les bouteilles, les cartons et les emballages sont à déposer par le loueur au tri sélectif au terrain des sports.
- En cas de détérioration du mobilier ou de l'immobilier, il sera facturé au prix de la réparation. La caution de 300 € demandée contre remise des clés, est restituée lors de l'état des lieux après la location si aucun problème n'a été constaté.

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LA SALLE ET DANS LA CANTINE

Date de la location

Nom du responsable de la location
Pour réservation, pris connaissance le (date et signature)

Avant de quitter la salle, n'oubliez pas la fermeture de l'éclairage et des portes